



## Fiche de Données de Sécurité

section

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : FHS 330

N° d'article (utilisateur) :

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Fluide hydraulique.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : **Nom** : C.A.I.  
**Adresse** : 395 RUE GUSTAVE COURBET  
**Code postal/Ville** : 34750 Villeneuve-lès-Maguelone  
**Pays** : France  
**Email** : info@cai34.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

France :  
33 (0)1 45 42 59 59.

section

### 2 Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

##### Identification des dangers :

|      |                         |                                                                                     |
|------|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| H304 | Asp. Tox. 1             | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H332 | Acute Tox. 4 INHALATION | Nocif par inhalation.                                                               |

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

##### Étiquetage

##### Pictogrammes de danger



##### Mention d'avertissement

Danger

##### Mentions de danger

|      |                                                                                     |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H332 | Nocif par inhalation.                                                               |

##### Mises en garde - Prévention

|      |                                                                            |
|------|----------------------------------------------------------------------------|
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.           |

### Mises en garde - Réponse

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P331 NE PAS faire vomir.

### Mises en garde - Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

## 2.3 Autres dangers

Pas de données disponibles

section

# 3 Composition/informations sur les composants

## 3.2 Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH:

<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

| Substance                                            |                       | Concentration (%) | Limites de concentration spécifiques | Classification |
|------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------|--------------------------------------|----------------|
| Dec-l-ene, dimers, hydrogenated                      |                       |                   |                                      |                |
| N°CAS                                                | 68649-11-6            | 70.0% ≤C< 90.0%   |                                      |                |
| N°EC                                                 | 500-228-5             |                   |                                      |                |
| N°IDX                                                |                       |                   |                                      |                |
| Numéro d'enregistre-ment                             | 01-2119493069-28-XXXX |                   |                                      |                |
| Distillates (petroleum), hydrotreated middle         |                       |                   |                                      |                |
| N°CAS                                                | 64742-46-7            | 5.0% ≤C< 7.0%     |                                      |                |
| N°EC                                                 | 265-148-2             |                   |                                      |                |
| N°IDX                                                | 649-221-00-X          |                   |                                      |                |
| Numéro d'enregistre-ment                             | 01-2119489867-12-XXXX |                   |                                      |                |
| zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate) |                       |                   |                                      |                |
| N°CAS                                                | 4259-15-8             | 0.25% ≤C< 0.5%    |                                      |                |
| N°EC                                                 | 224-235-5             |                   |                                      |                |
| N°IDX                                                |                       |                   |                                      |                |
| Numéro d'enregistre-ment                             | 01-2119493635-27-XXXX |                   |                                      |                |

### Remarque

Pas de données disponibles

section

# 4 Premiers secours

## 4.1 Description des mesures de premiers secours

### Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

### En cas d'ingestion :

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles

# section

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Pas de données disponibles

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Pas de données disponibles

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

# section

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de données disponibles

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de données disponibles

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pas de données disponibles

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pas de données disponibles

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

# section

## 7 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de données disponibles

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

## section 8

## 8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle :**

Pas de données disponibles

**Valeurs limites biologiques :**

Pas de données disponibles

**Limites d'exposition en utilisation prévue :**

Pas de données disponibles

**Remarque :**

Pas de données disponibles

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés :**

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :**

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :**

Pas de données disponibles

**Contrôle de l'exposition des consommateurs :**

Pas de données disponibles

**Informations complémentaires**

Pas de données disponibles

## section 9

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                           |                                                |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Etat physique                                                             | : Liquide                                      |
| Couleur                                                                   | : Orange                                       |
| Odeur                                                                     | : Pas de données disponibles                   |
| pH                                                                        | : Pas de données disponibles                   |
| Point de fusion/point de congélation                                      | : Pas de données disponibles                   |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition                     | : Pas de données disponibles                   |
| Point d'éclair                                                            | : > 160°C                                      |
| Inflammabilité                                                            | : Pas de données disponibles                   |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | : Pas de données disponibles                   |
| Pression de vapeur                                                        | : Pas de données disponibles                   |
| Densité de vapeur                                                         | : Pas de données disponibles                   |
| Densité relative                                                          | : 0,820 à 15°C                                 |
| Solubilité(s)                                                             | : Insoluble                                    |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)                         | : Non applicable                               |
| Température d'auto-inflammabilité                                         | : Pas de données disponibles                   |
| Température de décomposition                                              | : Pas de données disponibles                   |
| Viscosité dynamique                                                       | : 5,9 mm <sup>2</sup> .s <sup>-1</sup> à 100°C |

|                                   |   |                            |
|-----------------------------------|---|----------------------------|
| Viscosité cinématique             | : | 17,1                       |
| Propriétés comburantes            | : | Pas de données disponibles |
| Solubilité dans d'autres solvants | : | Pas de données disponibles |
| Caractéristiques des particules   | : | Non applicable             |

## 9.2 Autres informations de sécurité

### Informations concernant les classes de danger physique

Pas de données disponibles

### Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données disponibles

section

# 10 Stabilité et réactivité

## 10.1 Réactivité

Pas de données disponibles

## 10.2 Stabilité chimique

Pas de données disponibles

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

## 10.4 Conditions à éviter

Pas de données disponibles

## 10.5 Matières incompatibles

Pas de données disponibles

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles

### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section

# 11 Informations toxicologiques

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

### Toxicité orale aiguë :

Le produit n'est pas classé.

### Substances :

Pas de données disponibles

### Toxicité aiguë par voie cutanée :

Le produit n'est pas classé.

### Substances :

Pas de données disponibles

### Toxicité aiguë par inhalation :

Le produit n'est pas classé.

### Substances :

Pas de données disponibles

**Corrosion/irritation cutanée :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Lésions oculaires graves/irritation :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Sensibilisation de la peau :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle) :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Cancérogénicité :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Toxicité pour la reproduction :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Mutagénicité des cellules germinales :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Sensibilisation des voies respiratoires :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Informations complémentaires :**

Pas de données disponibles

## 11.2 Informations sur les autres dangers

Pas de données disponibles

# 12 Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

**Substances :**

Pas de données disponibles

## 12.2 Persistance et dégradabilité

**Substances :**

Pas de données disponibles

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Substances :**

Pas de données disponibles

**12.4 Mobilité dans le sol****Substances :**

Pas de données disponibles

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas de données disponibles

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pas de données disponibles

**12.7 Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles

**Informations écotoxicologiques supplémentaires**

Pas de données disponibles

## section

**13 Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Pas de données disponibles

**Informations complémentaires**

Pas de données disponibles

## section

**14 Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

Le produit n'est pas dangereux selon les réglementations de transport applicables.

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé.

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non réglementé.

## 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non réglementé.

### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## section 15 Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## section 16 Autres informations

### Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

### Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

### Références bibliographiques et sources de données

Pas de données disponibles

### Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n ° 1272/2008.

### Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Asp. Tox. 1

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H332 Acute Tox. 4 INHALATION

Nocif par inhalation.

### Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

### Informations complémentaires

Date de création : 03/02/2025

Date de version : 03/02/2025

Date d'impression : 03/02/2025

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les réglementations européennes et nationales. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.